

**ACTUALITÉS**

**Céréales**

Semis à début tallage. Pucerons à surveiller sur les parcelles levées. Vigilance limaces

**Colza**

7 à plus de 10 feuilles. Réalisez vos tests Berlèse et dissections pour identifier le risque larves de grosses altises

**Notes nationales biodiversité**

Nouvelles notes coléoptères et papillons

**A surveiller**

Note nationale scarabée japonais

**PREVISIONS METEO**

	St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	Feneu (49)	Andouillé (53)	Beaufay (72)	Venansault (85)
mer. 4 déc. 2024	5°C / 1°C / 0mm	3°C / 1°C / 0mm	3°C / 5°C / 0mm	4°C / 2°C / 0mm	5°C / 2°C / 0mm
jeu. 5 déc. 2024	12°C / 7°C / 9.6mm	10°C / 5°C / 7.9mm	9°C / 5°C / 5.8mm	8°C / 4°C / 5.9mm	12°C / 6°C / 16.5mm
ven. 6 déc. 2024	12°C / 10°C / 1.1mm	10°C / 9°C / 1.1mm	9°C / 8°C / 1.5mm	9°C / 8°C / 0.5mm	12°C / 10°C / 1.1mm
sam. 7 déc. 2024	9°C / 6°C / 5.6mm	8°C / 5°C / 3.3mm	7°C / 4°C / 4.4mm	7°C / 3°C / 3.8mm	9°C / 7°C / 5.2mm
dim. 8 déc. 2024	7°C / 4°C / 0.9mm	6°C / 4°C / 3.3mm	5°C / 4°C / 5.7mm	4°C / 3°C / 10.2mm	7°C / 3°C / 3.9mm
lun. 9 déc. 2024	6°C / 5°C / 0mm	6°C / 5°C / 3.9mm	5°C / 4°C / 1.5mm	5°C / 4°C / 9.9mm	6°C / 4°C / 0mm
mar. 10 déc. 2024	6°C / 4°C / 0.3mm	5°C / 4°C / 2.4mm	6°C / 4°C / 0.6mm	5°C / 3°C / 0.9mm	5°C / 4°C / 0.6mm
mer. 11 déc. 2024	3°C / 0°C / 0.3mm	3°C / 0°C / 0.9mm	3°C / 0°C / 0.9mm	2°C / -1°C / 1.8mm	3°C / -1°C / 0.3mm
jeu. 12 déc. 2024	4°C / -1°C / 3.9mm	2°C / -1°C / 0.3mm	2°C / -1°C / 6.6mm	1°C / -1°C / 0.9mm	4°C / -1°C / 2.4mm

Données issues de : Weather Measures

Des précipitations régulières sont attendues à partir de jeudi sur la région. Les températures sont relativement douces jusqu'à samedi. A partir de dimanche, les températures fléchissent et des gelées pourraient de nouveau concerner la région la semaine prochaine.

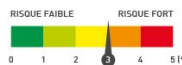
**CURSEURS DE RISQUE**

**Céréales**

**Pucerons** : pour les parcelles levées :



**Limaces** : pour les parcelles semées :



**Colza**

**Grosses altises larves** :

- pour les colzas les plus développés (semis avant 25 août)



- pour les colzas à moins de 8 feuilles (semis à partir du 25 août)



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

**ABONNEMENT BSV**

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

**L'échophyto ligérien**  
Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire - [publication du n°19](#)

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

**CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE**  
**POLLENIZ**  
PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET NOTRE ENVIRONNEMENT

# CEREALES



## Réseau d'observation

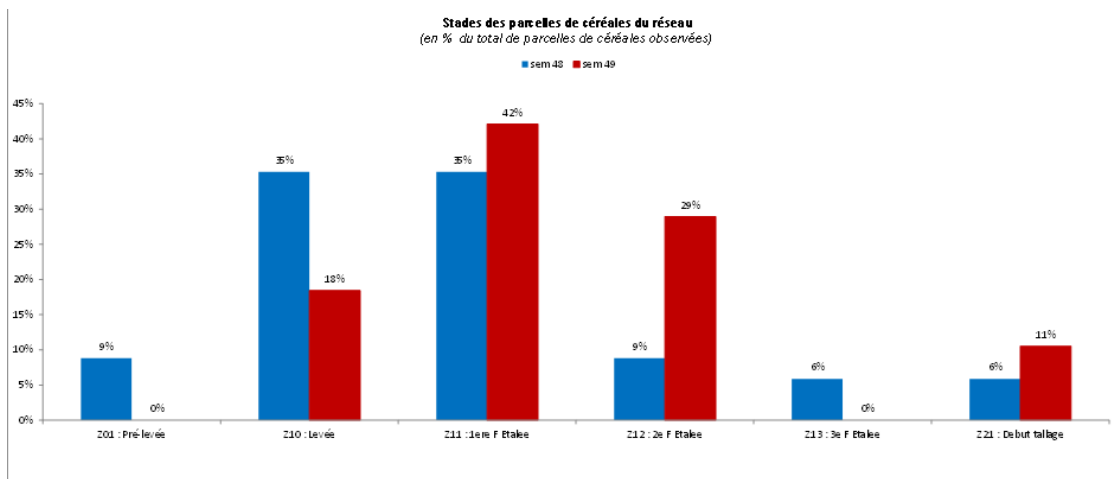
38 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 24 blés tendres, 1 blé dur, 10 orges, 3 triticales
- 11 Loire-Atlantique, 5 Maine-et-Loire, 6 Mayenne, 3 Sarthe et 13 Vendée.

## Stade phénologique et état des cultures

La majeure partie des parcelles prévues en céréales sont semées. Des parcelles en maïs ne sont toujours pas récoltées, compromettant les semis de céréales dans ces parcelles.  
De l'eau stagne parfois en surface des parcelles semées.

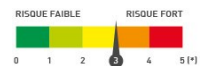
Les parcelles du réseau sont entre les stades **levée** et **début tallage**.



Des dégâts de **taupin** sont signalés dans une parcelle du réseau de Vendée.

Des dégâts de **tipules** sont signalés dans une parcelle du réseau en Loire-Atlantique.

## • Limaces



Pour les parcelles semées

Les conditions météo actuelles sont **très favorables** aux limaces.

Cette semaine, des **limaces** sont piégées dans 8 parcelles : 1 à 20 limaces /m<sup>2</sup>. Des limaces noires et grises sont signalées, aux stades jeunes et adultes. Des dégâts de limaces sont visibles sur 22 parcelles : 1 à 50 % des plantes impactées. Les piégeages et dégâts sont en augmentation cette semaine.

Des grains de blé consommés par des limaces sont signalés dans une parcelle en Mayenne. Des dégâts dus à la présence des limaces sont également visibles hors réseau.

**Positionnez vos pièges et observez l'évolution des dégâts.**

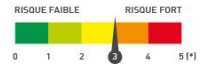
Des **carabes** et **staphylins**, prédateurs de limaces sont observés sous les pièges à limaces.

2 types de limaces peuvent être présents : les **limaces grises** et les **limaces noires**.

Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limaces est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



## • Limaces (suite)



Pour les parcelles semées



Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



Limace noire (*Arion hortensis*)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

- 1) Évaluer le risque de présence de populations de limaces dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))
- 2) Piéger pour évaluer l'activité des limaces en surface

**Il est impératif de commencer à piéger avant le semis.** En effet cela permet :

- d'apprécier le risque et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis
- une adaptation du travail du sol : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout **l'observation des attaques sur plantes et leur évolution** qui va permettre de décider d'intervenir ou non.

Pour piéger efficacement, il faut :

- utiliser un piège qui soit bien plaqué au sol, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m<sup>2</sup> avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,
- faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface
- de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin
- de la répartition des limaces au sein de la parcelle



**Préparation fine du sol** en surface pour éviter les refuges aux limaces :

- **Soigner le semis** pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- En interculture, les **déchaumages** successifs perturbent le cycle des limaces ; le broyage fin des résidus et leur répartition homogène réduisent les abris pour les limaces.



## • Limaces (suite)



C'est le moment du **suivi des limaces**. Positionnez vos pièges à limaces pour estimer leur présence. Lors de vos relevés, observez les organismes présents sous les pièges.

Des **auxiliaires de cultures, prédateurs de limaces** peuvent aussi s'y trouver comme [les carabes](#) et [les staphylins](#). Ils profitent du de l'abri fourni par le piège et des limaces présentes pour s'alimenter. Ils peuvent permettre de réguler l'activité des limaces dans les parcelles.

Pour en savoir plus sur les carabes et les staphylins, consultez les fiches sur le site « auxiliaires et pollinisateurs »



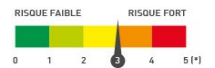
### Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

### Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires...

## • Pucerons



Pour les parcelles levées

Dès que la première feuille apparaît la surveillance des pucerons doit commencer.

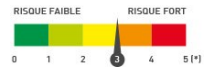
Des **pucerons** ont été observés dans 5 parcelles du réseau sur 1 à 8 % des plantes. Ils sont également observés hors réseau. Les conditions d'observation ont été difficiles cette semaine (précipitations régulières, végétal mouillé). Les températures douces sont **favorables** à l'activité des pucerons : **la vigilance reste de mise**. Des **pucerons parasités** sont observés sur une parcelle de blé en Vendée.

Observez les plantes idéalement lors des périodes ensoleillées vers la mi-journée.



Le schéma présente les différentes activités des pucerons en fonction des températures.

Pucerons aptères sur céréales



Pour les parcelles levées

## • Pucerons

### L'observation des pucerons est primordiale !

Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

- **Développement des résistances** aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza)
- **Ma santé** : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagné !
- **Impact sur les auxiliaires des pucerons** (syrphes, coccinelles, chrysopes...) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous de seuil indicatif de risque



#### Comment observer les pucerons ?

L'observation des pucerons est à effectuer **pendant les heures les plus chaudes de la journée** en privilégiant des **conditions ensoleillées**. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles. Privilégiez les zones à risque proches des haies ou de réservoirs potentiels (bandes enherbées, jachères...)

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION: cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.

**Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucheron ! Observez avec une loupe.**



*Rhopalosiphum padi* © INRA, Bernard Chaubet



*Sitobion avenae* © INRA, Bernard Chaubet



Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).

Source : [Encyclop'Aphid—INRA](#)

#### Période de risque

À partir de 1 feuille de la céréale.

#### Seuil indicatif de risque

À partir de 10% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron ou présence de pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.



## • Cicadelles

Aucune **cicadelle** n'a été observée cette semaine dans le réseau.

L'espèce *Psammotettix alienus* est vectrice de la **maladie des pieds chétifs** pouvant causer des dégâts. Mais d'autres cicadelles peuvent être observées en parcelles de céréales. Il est nécessaire de déterminer l'espèce présente. Cette semaine, des cicadelles vertes (non vectrices) sont observées dans les parcelles sans nuisibilité pour les céréales.

Ces insectes peuvent être observés sur des plaques engluées jaunes (utilisées pour le suivi de l'arrivée des pucerons) En l'absence de piège, des observations peuvent être réalisées dans les parcelles aux heures les plus chaudes d'une journée ensoleillée.

Les conditions cette semaine sont **plutôt favorables** à l'activité des cicadelles. Observez les plantes pour déterminer leur présence.

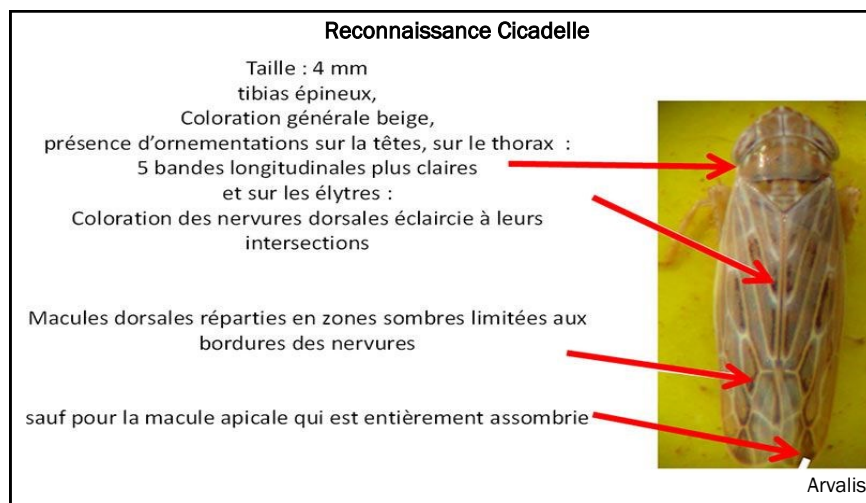
### Période de risque

De la levée à début tallage. Fin de la période de risque après 2 semaines consécutives sans capture.

### Seuil indicatif de risque

En cas de piégeage, nombre de captures hebdomadaires supérieures ou égales à 30 ou dans le cadre d'un suivi bihebdomadaire, lorsque l'on observe une différence d'une vingtaine de captures entre les deux relevés.

En l'absence de piégeage, observation d'une forte activité dans la parcelle en période ensoleillée : dans 5 endroits dans la parcelle, observation d'au moins 5 cicadelles à chaque endroit.





# COLZA

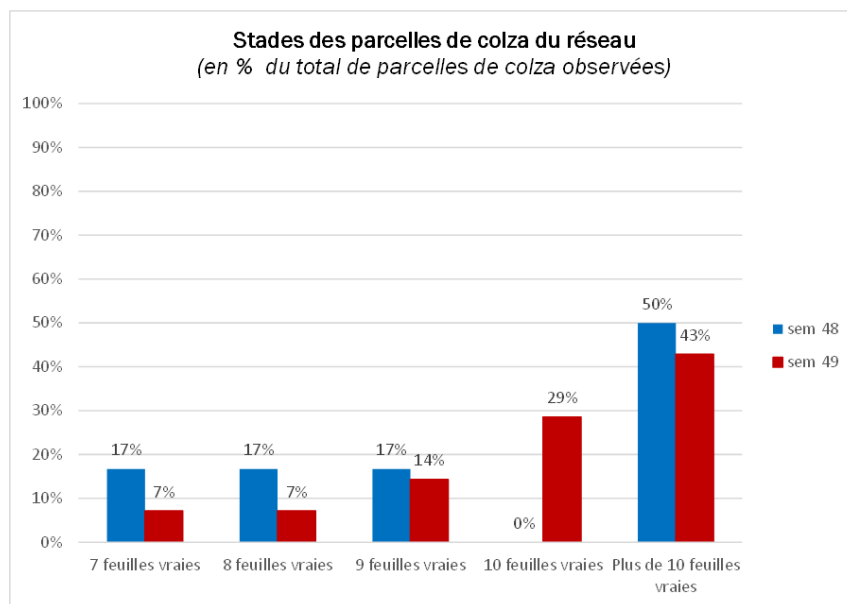
## Réseau d'observation

19 parcelles sont renseignées cette semaine sur Vigicultures avec la répartition suivante :

- 2 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 4 Mayenne, 2 Sarthe et 8 Vendée

## Stade phénologique et état des cultures

Les stades des colzas du réseau vont de **7 feuilles vraies à plus de 10 feuilles**. Les stades sont hétérogènes du fait des dates de semis étalées du 16 août au 10 septembre. Des symptômes **d'hydromorphie** sont visibles sur certaines parcelles. Des **pertes de pieds** sont signalées dans des zones précédemment ennoyées. De l'**élongation** est signalée sur une parcelle du réseau mais les symptômes d'élongation sont moins nombreux cette année que lors de la campagne précédente.



Des **pesées** ont été réalisées cette semaine sur 7 parcelles du réseau : les biomasses sont comprises entre 500 g/m<sup>2</sup> et 2,575 kg/m<sup>2</sup> (moyenne : 1,4 kg/m<sup>2</sup>).

Des foyers de **chenilles défoliatrices** sont signalés dans 2 parcelles en Vendée, principalement dans les bords de parcelles.

## • Grosses altises (larves)



Pour les colzas les plus développés  
(semés avant le 25/08)

Pour les colzas à moins de 8 feuilles  
(semés à partir du 25/08)

Des **grosses altises** continuent d'être piégées dans certaines cuvettes du réseau mais en faible nombre. Sur la campagne actuelle, le pic de vol des grosses altises a eu lieu en semaine 41 (semaine du 7 octobre) mais le vol a été relativement étalé.

L'observation des larves et leur comptage peut se faire de 2 façons :

- Dissection des pétioles des plantes
- Méthode Berlèse

Des **dissections de plantes** ont été réalisées dans 4 parcelles : la présence d'au moins une larve a été signalée dans 70 % à 100 % des plantes.

Des **tests Berlèse** ont été réalisés dans 9 parcelles : en moyenne 2,8 larves /plante sont observées (de 1 à 7).

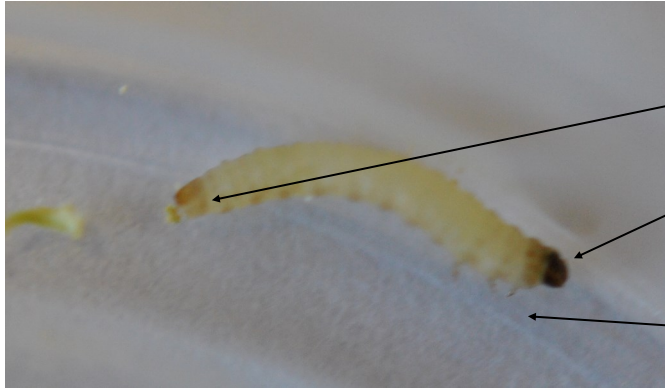


## • Grosses altises (larves)

### Reconnaissance et caractéristiques



Les larves d'altises mesurent entre 1,5 et 8 mm, selon leur stade de développement. Elles sont de couleur translucide à blanchâtre.



On doit trouver ces 3 éléments caractéristiques :

Plaqué pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

1 tête brun foncé bien développée

3 paires de pattes thoraciques

En savoir plus : [Gagner la course contre les larves d'altises d'hiver](#)

#### Méthode « Berlèse »

Prélever 4x5 plantes en les coupant au niveau du collet, éliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes. Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (cuvette jaune pour colza par exemple) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50). Utiliser 2 récipients si nécessaire. Disposer dans une pièce chauffée (20°C environ) et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai d'une semaine. Si la méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises, elle peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

Vidéo



#### Simulation larves d'altises (Terres Inovia) :

La modélisation permet également de donner des indications sur l'arrivée des différents stades larvaires, permettant de cibler la période où il est le plus opportun de réaliser des comptages.

D'après Terres Inovia, il faut, depuis la date de début de vol :

- 40 degrés jour (dj) en base 7 pour les pontes,
- 190 dj pour l'éclosion (stade larvaire L1),
- 240 dj pour atteindre le stade larvaire L2,
- 290 dj pour atteindre le stade larvaire L3.

Voir les simulations du modèle en cliquant ici.

D'après les simulations réalisées cette semaine :

- Les **pontes** ont eu lieu quelles que soient les dates d'arrivées des grosses altises.
- Les **L1** sont visibles sur l'ensemble de la région quelles que soient les dates d'arrivée des grosses altises.
- Les **L2** sont visibles pour des arrivées des adultes entre les 20 septembre et 5 octobre en Mayenne et quelles que soient les dates d'arrivées des adultes entre le 20 septembre et le 10 octobre dans les autres départements.
- Les **L3** sont visibles pour des arrivées des adultes entre les 20 et 25 septembre en Mayenne, et des arrivées jusqu'au 5 octobre dans les autres départements.

Sur la région, le gros du vol a débuté en semaine 40 soit la 1ère semaine d'octobre. Cela correspond à des larves actuellement aux stades L1, L2 ou L3. La douceur actuelle est favorable aux larves de grosses altises.





## • Grosses altises (larves)

### Période de risque

Du stade 5-6 feuilles vraies (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

### Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.

### Risque **moyen à fort** :

- ⇒ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds
- ⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid - gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle <b>ne recevant pas de matières organiques</b> au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

**Risque faible** : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts

(ports buissonnants). **Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.**

Retrouvez la grille complète d'estimation du risque larves d'altises [en cliquant ici](#).

## • Charançon du bourgeon terminal

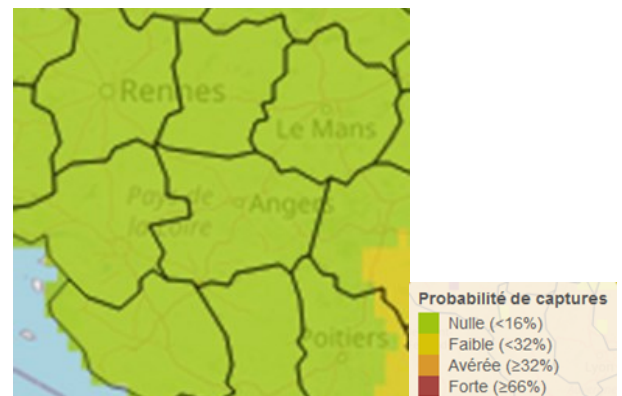
### Observations et analyse de risque

Aucun **charançon du bourgeon terminal** n'a été piégé cette semaine dans le réseau. Les conditions météo ne devraient pas être favorables au vol de ce ravageur. Le risque est actuellement **faible**.

**Observez vos cuvettes jaunes pour suivre l'arrivée du ravageur. Les cuvettes jaunes doivent être placées à hauteur de végétation pour la surveillance du charançon.**

Terres Inovia met à disposition un outil de prédiction des vols du charançon du bourgeon terminal (en lien [ici](#)). Cet outil d'aide à la décision se base sur des travaux de modélisation à partir des données d'observation collectées depuis 2011 dans le cadre du BSV.

Selon l'outil, la probabilité de captures du charançon du bourgeon du terminal est nulle sur la région.





## • Charançon du bourgeon terminal (suite)



Le charançon du bourgeon terminal mesure 2,5 à 3,7 mm. Son corps est noir brillant avec une pilosité courte et clairsemée. **L'extrémité des pattes est rousse.** Les adultes, peu visibles, viennent pondre à l'automne dans les pétioles. Les larves se développent et peuvent se déplacer et attaquer le bourgeon terminal lorsque le colza est au stade rosette. Les colzas ont alors un aspect buissonnant au printemps.



Charançon du bourgeon terminal

INRAe



Des **baris** peuvent également être piégés. Il s'agit d'une autre espèce de charançon qui n'est pas nuisible au colza.

Baris

### Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre.

### Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

## • Phoma

Des symptômes de **phoma** sont visibles sur 5 parcelles du réseau : des **macules foliaires** sont observées sur en moyenne 40 % des plantes (5 à 80 % des plantes). Les symptômes sur feuilles sont très fréquents.



Des **symptômes semblables à des nécroses au niveau du collet** sont parfois observés mais ils ne sont pas dus au phoma (même en présence de taches de phoma sur les feuilles). Cet aspect du collet peut être induit par des **alternances de températures douces et froides** qui perturbent la croissance du colza et modifient l'apparence du collet.



CAPDL

Phoma



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuille reste peu nuisible et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. A surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.



Le risque phoma est réduit par les pratiques culturales (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le choix variétal.



## • Maladies foliaires

Des symptômes de **mycosphaerella** sont signalés hors réseau sur feuilles sénescentes des colzas.



Mycosphaerella sur feuille

**Cylindrosporiose** : des symptômes de cylindrosporiose sont signalés sur 1 parcelle en Sarthe, 8 % des plantes touchées.

**Cylindrosporiose** : brûlures, taches beiges légèrement parcheminées, entourées d'acervules (pustules blanches).



## • Hernie des crucifères

La présence de **hernie** sur les colzas est de plus en plus fréquente ces 3 dernières années. Des **symptômes** sont signalés sur plusieurs parcelles de la région et hors réseau en Mayenne. Jusqu'à 80 - 100 % des plantes sont touchées dans certaines situations.



La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'Est de la région, notamment en **sols acides** et **hydromorphes**.

Elle se manifeste par la **déformation des racines** due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.



Galles racinaires hernie





Soyez vigilant à ne pas transférer la maladie d'une parcelle à une autre. Pour limiter la propagation du parasite, **nettoyez les outils** (de travail du sol ou autre) **souillés dans une parcelle infestée**. Ils peuvent être des vecteurs de la maladie tout comme les végétaux contaminés, l'eau d'irrigation ou le fumier contaminé.

En savoir plus : <https://www.terresinovia.fr/-/en-savoir-plus-sur-la-hernie-des-cruciferes>



## • Hernie des crucifères (suite)

**Ne pas confondre hernie des crucifères et présence de larves de charançon gallicole :**

Hernie des crucifères	Charançon gallicole
Maladie due à un parasite obligatoire des Crucifères (Brassicacées) <i>Plasmodiophora brassicae</i>	Déformation due à la présence de larves d'un charançon au niveau de la racine de la plante
Absence de galeries et de larves, intérieur de la galle plein (compact ou spongieux) parfois avec marbrures noires	Présence de galeries et/ou de larves
	
Très nuisible (spores pouvant survivre dans la parcelle jusqu'à 15 ans en absence d'hôte (plante de la famille des Brassicacées))	Peu nuisible

### Méthodes alternatives



Implantation de variétés résistantes.

Chaulage en sol acide, après la récolte du colza.

Allongement de la rotation et réduction de la fréquence des crucifères (en cultures ou couverts).

Elimination des adventices de la famille des crucifères et des repousses de colza, réservoirs de la maladie.

Si vous êtes concernés, participez à l'enquête Terres Inovia pour signaler vos parcelles afin de mieux connaître la dynamique de la maladie : [en cliquant ici](#)



# BIODIVERSITE UTILE DANS LES PARCELLES

## Auxiliaires actuellement observés dans les parcelles

### Pucerons parasité vs puceron vivant



## Notes nationales

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



# A SURVEILLER



Scarabée japonais

Le **scarabée japonais** est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. C'est un insecte polyphage pouvant s'attaquer à plus de 400 espèces végétales donc les maïs, luzerne, soja... La détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance.

**Consultez la note nationale** pour mieux connaître sa biologie, la manière de l'identifier et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

**En cas de détection ou suspicion de présence, chacun est légalement tenu de prévenir sans délai la DRAAF-SRAL ou Polleniz qui réaliseront alors les vérifications nécessaires.**

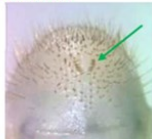
**Adulte**  
 Environ 10 mm de long et 6 mm de large.  
 Abdomen, thorax et tête vert métallique.  
 Elytres brun cuivré.  
 Touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

**Larve**

Larves : plus difficilement identifiables



Larve de type melonothoïde (corps arqué, pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté)



Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal disposée en forme de V



Scarabée japonais au stade adulte



Scarabée japonais au stade larvaire et nymphal

Source : Note nationale BSV scarabée japonais



Touffes de soies blanches

Les **curseurs de risque** utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé  
 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort



# ANNEXE

## • Simulations Larves altises – Terres Inovia

	Somme T°Cj	40	190	240	290
	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
53 - Grez en Bouere	20-sept	24/09/2024	16/10/2024	23/10/2024	01/11/2024
	25-sept	01/10/2024	22/10/2024	31/10/2024	24/11/2024
	01-oct	07/10/2024	28/10/2024	12/11/2024	15/12/2024
	05-oct	10/10/2024	04/11/2024	27/11/2024	31/12/2024
	10-oct	15/10/2024	19/11/2024	20/12/2024	01/02/2025
49 - Angers	20-sept	23/09/2024	14/10/2024	19/10/2024	26/10/2024
	25-sept	30/09/2024	19/10/2024	26/10/2024	07/11/2024
	01-oct	07/10/2024	25/10/2024	04/11/2024	24/11/2024
	05-oct	10/10/2024	28/10/2024	10/11/2024	01/12/2024
	10-oct	14/10/2024	08/11/2024	26/11/2024	24/12/2024
44 - Nantes	20-sept	23/09/2024	14/10/2024	19/10/2024	25/10/2024
	25-sept	30/09/2024	19/10/2024	26/10/2024	06/11/2024
	01-oct	07/10/2024	25/10/2024	04/11/2024	24/11/2024
	05-oct	10/10/2024	28/10/2024	09/11/2024	29/11/2024
	10-oct	14/10/2024	07/11/2024	27/11/2024	15/12/2024
72 - Le mans	20-sept	23/09/2024	14/10/2024	19/10/2024	26/10/2024
	25-sept	30/09/2024	19/10/2024	26/10/2024	06/11/2024
	01-oct	07/10/2024	25/10/2024	04/11/2024	24/11/2024
	05-oct	10/10/2024	29/10/2024	10/11/2024	02/12/2024
	10-oct	14/10/2024	07/11/2024	26/11/2024	01/01/2025
85 - la roche sur Yon	20-sept	24/09/2024	14/10/2024	20/10/2024	27/10/2024
	25-sept	30/09/2024	19/10/2024	27/10/2024	04/11/2024
	01-oct	07/10/2024	25/10/2024	03/11/2024	18/11/2024
	05-oct	10/10/2024	29/10/2024	07/11/2024	25/11/2024
	10-oct	14/10/2024	05/11/2024	23/11/2024	05/12/2024

Données réelles jusqu'au 03/12/2024, prévisionnelles jusqu'au 08/12 et normales après (10 ans)

Sources : Météo France et Terres Inovia